

DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2026/293/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Considérant la demande de l'association Le Murmure du Son d'organiser un concert OFF du Murmure du Son » le Vendredi 10 et Samedi 11 juillet 2026 Place Guillaume le Conquérant pour le bus « Carpanorama »

Considérant que dans l'intérêt général, il appartient au Maire de prendre toutes mesures de Police, afin d'éviter et de prévenir tous accidents et d'assurer la sécurité publique.

ARRETE

Article 1er : Du Jeudi 9 juillet 2026 – 14h00

Au Dimanche 12 juillet 2026 - 20h00

Le stationnement sera interdit sur toutes les places de parking Place Guillaume Le Conquérant devant Optic 2000, afin d'y stationner le bus « Carpanorama »

Article 2 : Cette prescription sera portée à la connaissance des usagers par la pose de panneaux et d'une signalisation réglementaire à la charge et sous la responsabilité de l'organisateur.

Article 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le premier juin deux mille vingt-six.

M. Robin DEVOGELAERE

Le Maire de la Ville d'Eu



Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

